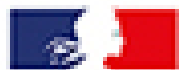


<https://saint-saens.lycee.ac-normandie.fr/spip.php?article207>



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Restauration scolaire : paiement en ligne

- Espace famille - Intendance / Restauration -



Date de mise en ligne : dimanche 1er septembre 2024

---

Copyright © Cité scolaire Camille Saint-Saëns - Tous droits réservés

---

Il est possible pour les élèves et les personnels d'effectuer directement deux types d'opérations via un site sécurisé sur internet :

- créditer son badge de passage au self (25 € minimum)
- régler sa facture de demi-pension (25 € minimum)

La procédure à suivre est la suivante :

- cliquer sur le lien ci-dessous

<http://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=428>

- saisir votre identifiant de connexion et votre mot de passe,
- Suivre les instructions proposées à l'écran

Si vous ne possédez pas votre identifiant et/ou votre mot de passe :

- Cliquer sur « Demande de création de compte »
- Saisir les 5 derniers chiffres indiqués sur le dessus du badge d'accès au self : Carte NÂ° 0428-XXXXX
- Saisir une adresse mail valide sur laquelle votre identifiant et votre mot de passe vous seront adressés sous 48 H
- A réception, suivre la procédure classique indiquée ci-dessus

A noter :

- Les comptes ne sont crédités qu'en différé le lendemain matin après 8 heures, suite à la synchronisation quotidienne des modules.
- Votre identifiant et votre mot de passe vous garantissent la bonne affectation des sommes versées.
- Un reçu vous est adressé par mail à la fin de chaque paiement

### **ATTENTION !!!**

**La réception par mail de votre code et identifiant ne signifie pas que vous devez régler en ligne mais cela vous offre la possibilité de le faire.**